

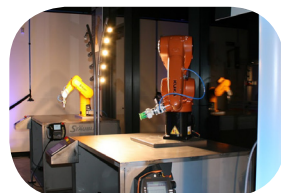
>> **Intégrer les nouvelles technologies :**

- Création du Pôle d'Excellence en Robotique et Vision Industrielle - Site de Dijon

Inauguré le 21 novembre 2016

- Acquisition de 13 robots des marques FANUC - ABB - KUKA - STAUBLI et MITSUBISHI

- Intégration d'un module Robotique dans les formations BTS Maintenance des Systèmes et BTS Electrotechnique



>> **Modernisation de l'ingénierie pédagogique des locaux et des matériels**

- Acquisition d'un centre d'usinage vertical FANUC équipé d'un palpeur de pièces, d'un palpeur d'outil et d'un robot de chargement/déchargement - Dijon
- Travaux d'aménagement de l'Atelier Soudage - Dijon
- Acquisition d'une ligne de production - Dijon
- Installation d'une imprimante 3D - Dijon
- Acquisition d'écrans tactiles grand format (clevertouch)
- Ouverture d'une section «seconde industrielle» - Chalon
- Mise en oeuvre du concept Form'Auto - Chalon : Outil pédagogique innovant.



> **PROJETS 2017**

- >> Création d'un Pôle d'Excellence en nouvelles technologies de soudage et technologies additives (Site de Chalon/Saône)
- >> Projet à l'international avec les apprentis
- >> Intégration du module pilotage de drone au cursus BTS Maintenance des Systèmes
- >> Déploiement de la Seconde Industrielle et du concept Form'Auto (Site de Dijon)

Vos contacts

Pôle formation des industries technologiques Bourgogne 21-71
Françoise PARENT - 03 80 78 75 58
francoise.parent@afpibourgogne.com

OCTA (Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage)
 Pour les entreprises de la Métallurgie
ADEFIM BOURGOGNE
03 85 42 18 64 - 03 80 77 85 74

pôle formation des industries technologiques Bourgogne 21-71
 75, gde rue St Cosme - BP 90007 - 71102 Chalon/Saône cedex
 6 allée A. Bourland - BP 67007 - 21070 Dijon cedex

formation-industries-2171.com



TAXE D'APPRENTISSAGE 2017


misez sur les
compétences
qui feront la différence.



AFPI / CFAI

pôle
formation des
 industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

BOURGOGNE 21-71

Verser votre taxe d'apprentissage au CFAI 21-71, c'est :

➔ **FORMER** vos futurs salariés industriels

> à travers un enseignement de qualité et professionnalisant

Le personnel qualifié de demain se forme aujourd'hui.

Les futurs salariés sont formés au plus près des besoins de votre entreprise tant sur le volet technique que sur le volet comportement professionnel.

➔ **OBTENIR** un diplôme

> en contrat d'apprentissage dans l'industrie

>> BAC PRO TCI Technicien en chaudronnerie industrielle

>> BAC PRO TU Technicien d'usinage

>> BAC PRO MEI Maintenance des équipements industriels

>> BTS CRCI Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle

>> BTS CPRP Conception des Processus de Réalisation de Produits

>> BTS MS Maintenance des systèmes

>> BTS ELEC Electrotechnique

>> BTS TC Technico commercial (option maintenance et systèmes)

>> BTS ATI Assistance technique d'ingénieur

➔ **FINANCER** les ateliers

> en modernisant les équipements de chaque filière

> en soutenant l'innovation

Ateliers en adéquation avec l'environnement industriel et technique des entreprises accueillant les apprentis pour une formation au plus près de vos besoins.



➔ **GARANTIR** un suivi pédagogique

> adapté à chaque formation dispensée au CFAI et tenant compte des situations individuelles

>> Cours de soutien gratuit mis en place pour les apprentis en fonction des difficultés rencontrées.

>> Livret de suivi assurant la cohérence entre la formation dispensée en centre et celle dispensée en entreprise, en particulier en organisant la coopération entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

>> Projet ISAC - Projet pédagogique permettant l'accompagnement individuel des apprentis en lien avec leurs capacités professionnelles.



➔ **AIDER** au recrutement d'apprentis

> par la présence sur le terrain

>> au sein des établissements scolaires (collèges, lycées)

>> au sein des forums, salons : Bus de l'Apprentissage - Salon Studyrampa -

Salon Apprentissimo - Portes Ouvertes - Salon Fiers d'être Apprentis - Semaine de l'Industrie - Forum des métiers - Forum Post Bac - Forum de l'Alternance...

➔ **...EN 2016**

